



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 16 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le seize janvier à 18 heures, le Bureau Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à Eymoutiers, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre BOSDEVIGIE, Président.

Date de convocation du bureau communautaire : 09 janvier 2025

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Votants	Exprimés	Poste vacant
17	15	0	15	15	0

Pour	Contre	Abstention
15	0	0

Membres présents : BAUDEMONT Dominique, BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BOSDEVIGIE Jean Pierre, BOUR Coline, BRUN Patrick, CHADELAUD Michel, DUMONT-ST-PRIEST Hubert, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, ROUGIER Serge, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, PAQUET Laurent

Membres suppléants ayant voix délibérative : Mme GORGE Christine

Membres excusés : ECHASSERIEAU Vincent, MUZETTE Thierry

Secrétaire de séance : M. SIMON Philippe

B003-2025 : Signature d'une convention avec l'EHPAD d'Eymoutiers

La Communauté de communes a confié à la médiathèque des missions de lecture publique. A ce titre, ce service conduit des actions d'animation en direction des personnes âgées résidant en établissement.

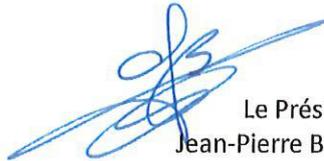
Monsieur le Président dit qu'il convient de définir les modalités entre l'établissement et la Communauté de communes dans le cadre d'un programme d'animations mensuel pour des séances de lectures collectives.

Compte tenu de ce qui précède, après en avoir délibéré et à l'unanimité soit 15 voix Pour, les membres du bureau communautaire décide :

- D'autoriser M. Le Président à signer cette convention et toutes pièces afférentes à ce dossier.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 17 janvier 2025



Le Président
Jean-Pierre BOSDEVIGIE

**Communauté de Communes
des Portes de Vassivière
5, rue de la Liberté
37120 EYMOUTIERS**

Acte rendu exécutoire le : **20 JAN, 2025**

Publié le : **20 JAN, 2025**